



Ver-sur-Mer

Le Bulletin Municipal



Mairie de Ver-sur-Mer
4 place Amiral Byrd
14114 Ver-sur-Mer
Tél : 02 31 22 20 33

 : commune@versurmer.fr
 : versurmer.fr
 : Panneau Pocket

Ouverture au public :
lundi, mardi et vendredi
de 9h à 12h

Mercredi de 16h à 18h30

Permanence des élus le samedi
de 10h à 12h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Marc BRÉANT

DIRECTEUR ADJOINT :

Pierre GUINOT-DELÉRY

COMITÉ DE RÉDACTION :

Marc BRÉANT, Cécile MACHUREY,

Pierre GUINOT-DELÉRY, Sophie

LEMARCHAND, Vincent SABATIER

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Marjolaine SEUMOIS

PHOTOGRAPHIES :

Couverture : ENES,

Photos : Eliot FICHET, Lionel

MAERTEN, Équipe municipale,

Pixabay

CARTE : Graphedic

IMPRESSION : Imprimerie Lemesle



Sommaire

***HOMMAGE ET STM**
Page 4

*** DU NOUVEAU À VER**
Page 5

*** CCAS**
Page 6

*** INTERVIEW**
Page 7



*** ÉCHOS DU CONSEIL**
Page 8

*** MYSTÈRES DE VER**
Page 9



*** TRAVAUX**
Page 10

*** PRÉSERVONS NOTRE PATRIMOINE**
Page 11



*** PLAN**
Pages 12 et 13

*** CONSTRUIRE À VER SUR MER**
Page 15

*** MÉMOIRE**
Page 16

*** LES ASSOCIATIONS**
Pages 17 à 21

*** AGENDA DES ANIMATIONS**
Pages 22 et 23



*** LES INFOS UTILES**
Page 24



Édito

Chères Véroises, chers Vérois,

Il y a maintenant quatre mois, vous nous avez confié la responsabilité de conduire les affaires de notre commune.

Cette période a été consacrée à la mise en place de la nouvelle équipe municipale, à l'installation des commissions, du Centre Communal d'Action Sociale, au vote du budget et plus largement à la prise en main des dossiers en cours. Je tiens ici à remercier Lysiane Le Duc Drean et son équipe pour ce passage de relais efficace et confiant. Dans le même temps, nous avons aussi intégré la gouvernance de la communauté de communes (STM) et de différents organismes au sein desquels la communauté de communes est représentée.

Le rôle de l'intercommunalité est souvent méconnu. Il est pourtant essentiel pour la mise en œuvre de politiques et actions qui toucheront directement votre quotidien en matière d'éducation, de culture, d'urbanisme ou encore de gestion des déchets... et engageront l'avenir de notre commune.

Plusieurs dossiers importants appellent aujourd'hui toute notre attention et notre engagement.

Les travaux d'enfouissement des réseaux rue de la Libération se poursuivent : en dépit de nombreux désagréments quotidiens, leur réalisation est importante pour la sécurité des infrastructures et notre paysage urbain. Élus et agents de la commune suivent leur avancement en étroite relation avec les entreprises et les partenaires.

Par ailleurs, le devenir de notre bureau de poste est désormais en question, fragilisé par la baisse régulière de sa fréquentation et de son activité. Une discussion sera nécessaire dans les prochains mois afin de maintenir un service de proximité auquel nous tenons tous.

Enfin, nous restons actifs sur la recherche de médecins pour assurer un accès aux soins de proximité, en particulier pour les habitants les plus fragiles.

Dans le respect de nos engagements, nous avons souhaité être rapidement à l'écoute des habitants. Une première « déambulation citoyenne » s'est tenue dans le quartier de la Rocque instaurant ainsi un nouveau mode d'échanges sur notre environnement de proximité. De nouvelles initiatives seront prises prochainement.

Mais l'action municipale ne se résume pas aux grands projets et aux dossiers d'avenir. Elle s'inscrit aussi dans le rythme des saisons et dans la vie quotidienne de notre commune.

L'été qui s'ouvre est une période particulière pour Ver-sur-Mer. Notre village retrouve une animation plus intense, portée par la présence des habitants, des résidents secondaires et des visiteurs qui choisissent notre commune pour profiter du littoral normand. Les animations, les événements culturels, les manifestations associatives, le dynamisme de nos commerçants rythmeront les prochaines semaines et participent pleinement à l'identité de Ver-sur-Mer. Ils renforcent les liens entre les générations, favorisent les échanges et contribuent à faire de notre village un lieu accueillant et vivant tout au long de l'année.

Connectez-vous à Panneau Pocket, consultez l'affichage électronique et les nombreux panneaux d'affichage libre dans toute la commune pour connaître et participer à toutes ces activités.

Au nom de toute l'équipe municipale, bel été à toutes et tous !

Hommage



Jean-Luc VERET (1951 – 2026)

Jean-Luc nous a quittés le 5 janvier 2026. Sa disparition a créé une profonde émotion au sein de l'équipe municipale.

Élu maire en 2020 à la tête d'une liste rassemblant des femmes et des hommes d'horizons très variés, la maladie l'avait contraint à renoncer à cette fonction en 2024. Il demeura néanmoins conseiller municipal et continua à se montrer très attentif à la vie locale.

Fort d'une longue expérience politique et associative, médecin de santé publique, Jean-Luc Veret était un homme de convictions et d'engagements. Très attaché aux valeurs démocratiques et à leur préservation, il eut notamment à cœur de proposer la création du « Chemin de mémoire », ensemble de panneaux commémoratifs répartis dans la commune car, disait-il, « les jeunes générations devaient apprendre de la guerre pour construire un monde de paix ».

Ses préoccupations environnementales le conduisirent par ailleurs à jouer un rôle important dans la réalisation par la municipalité d'un parc « Loisir Nature » au centre du village.

Marin chevronné, il entretenait une relation particulière avec la mer et la vivait pleinement.

Ver-sur-Mer se souviendra de son trop bref passage dans ce rôle de maire auquel il aura consacré tant d'énergie et de passion.



Seulles Terre et Mer :

Depuis le renouvellement des équipes municipales en mars dernier, la communauté de communes STM a mis en place sa nouvelle gouvernance avec l'élection des vice-présidents (développement économique et tourisme pour Ver sur Mer) et des conseillers délégués. Onze commissions thématiques ont également été créées au sein desquelles les élus vérois siègeront pour formuler des propositions utiles au développement du territoire communautaire.

Le Conseil communautaire du 30 avril a adopté le budget primitif pour 2026 : les dépenses de fonctionnement s'établissent à 17 millions d'euros et les dépenses d'investissement à plus de 11 millions d'euros.

Les travaux du nouveau restaurant scolaire à Ver sur Mer sont en bonne voie. La livraison de l'équipement est prévue à la rentrée 2026.



Du nouveau à Ver

Création d'un ciné-club :

Un petit groupe composé d'habitants de Ver mais aussi des environs a éprouvé l'envie de partager son amour du cinéma. Après un « test » au mois de novembre dernier couronné de succès (projection de « Petit paysan »), une véritable programmation s'est mise en place avec des séances en juin (« Le choix de Sophie »), septembre (« La Belle équipe ») et novembre (« Green book – Sur les routes du Sud »).

Les dates apparaissent dans le calendrier des manifestations figurant dans ce bulletin.

L'idée est de proposer une diversité dans les choix (les époques, les genres, les pays) et de faire découvrir ou redécouvrir des œuvres peu diffusées à la télévision.

L'activité est hébergée par Irkouma, une association bien connue dans la commune, et bénéficie du soutien de la municipalité.



La première course à pied "La Véroise" !

Soleil, musique, marcheurs, coureurs et non coureurs se sont donnés rendez-vous le 12 avril sur la place Churchill pour la 1ère édition de la course la Véroise, le tout dans une ambiance très festive.

C'est le projet « un peu fou » de 2 étudiants qui ont voulu faire découvrir le village et son environnement par le biais de l'activité sportive.

C'était une grande première, à la fois pour eux et pour la commune.

Beaucoup d'interrogations, de contraintes... mais l'évènement a pu voir le jour.



CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



Solidarité Transport

Un service de transports à la demande opérationnel à Ver !

Désormais, trois chauffeurs bénévoles peuvent vous transporter sur un périmètre dont les limites sont Courseulles, Caen, Bayeux et Port-en-Bessin.

Pourquoi ?

Déplacements occasionnels (hors dimanches et jours fériés) pour démarches administratives, visites médicales, visites à des proches, courses, etc...

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne sans solution de transport, non imposable, quel que soit son âge et son régime de protection sociale.

Quelle participation financière ?

Adhésion à l'association Familles Rurales (3€/an) et participation aux frais de déplacement (0,37€/km). En cas de difficultés sur ce point, joindre le CCAS.

Pour joindre les chauffeurs :

Pascal ENOUF (07 70 46 85 30),
Jean-Yves TALOIS (06 87 25 00 65),
Nicolas TOUSSAINT (06 76 04 09 75)

**Si vous souhaitez devenir chauffeur bénévole,
appelez le 07 68 65 74 60
ou envoyez un mail à l'adresse :
solidarite-transport.calvados@famillesrurales.org**

Le CCAS vous propose des ateliers, animés par Siel Bleu :

Atelier hydratation :

Cet atelier aborde les risques liés à la déshydratation, et comment l'éviter. Avec l'âge, la part d'eau corporelle diminue, et la déshydratation peut arriver plus rapidement.

L'objectif est de donner envie de boire, en stimulant les 5 sens : partage de recette, fabrication de boissons aromatisées, et dégustation, le tout dans une ambiance conviviale !

Gym Mémoire :

Fort de son succès l'année dernière, des séances de gym mémoire sont à nouveau proposées. Ces ateliers aident à maintenir une capacité motrice et cognitive, tout en s'amusant !

Chaque vendredi après-midi de 14h à 15h en salle Saint-Exupéry dès le 18 septembre.

Attention, le nombre de places est limité. Sur inscription uniquement.





Interview

Zoom sur un photographe animalier vérois

Lionel Maerten, né à Alençon, a fréquenté Ver dans son enfance (il habitait alors à Courseulles) et s'y est installé en 2006. Il a exercé la profession de solier-moquettiste.



D'où vous est venue cette passion pour la photographie animalière ?

J'ai grandi dans un environnement rural, notamment à Condé-sur-Sarthe, et je me suis toujours senti proche des animaux. D'ailleurs, mon père avait deux bébés sangliers dont je me suis occupé. Et puis, il y a vingt ans, je me suis lancé...

C'est une activité qui nécessite une certaine technicité. Comment vous êtes-vous formé ?

Sur le tas. Je n'ai pas pris de cours. À force de faire des réglages sur un appareil, on apprend à s'en servir. Il m'a fallu d'ailleurs tester plusieurs matériels pour trouver celui qui me convenait.



Jusqu'où s'étend le territoire sur lequel vous photographiez ?

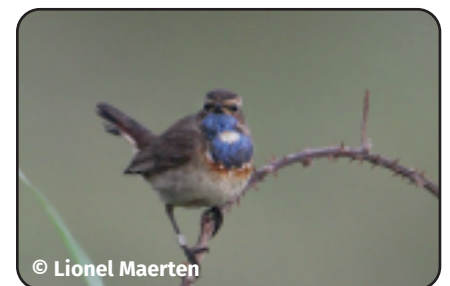
Il commence... dans mon jardin où nichent beaucoup de petits oiseaux. Après, il y a la plage et le marais, ses abords, mais aussi la campagne environnante.

Les chevreuils également ?

Oui. La plupart des photos de chevreuils, je les ai réalisées à Ver. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce sont eux qui s'approchent. Par curiosité. Quand je suis assis avec mon trépied, dissimulé dans le paysage, par exemple dans le creux d'une haie, avec mon camouflage (filet, cagoule, capuche), je ne ressemble plus à un humain. Alors ils viennent voir de quoi il s'agit, ils passent, repassent...

Revenons aux oiseaux...

Pour un photographe, le marais est une mine d'or. Il y a plein d'espèces comme la cisticole des joncs, le bruant des roseaux, le pipit farlouse, la gorgebleue à miroir (photo) ou encore le martin-pêcheur. Il y a aussi ceux qui, notamment en hiver, restent juste 24 ou 48 heures. Par exemple le merle à plastron, le bruant des neiges ou le pinson du Nord. Il faut de la patience, de la chance aussi, pour réussir une photo mais on y arrive.



Il faut l'œil pour les reconnaître !

J'ai un champ visuel presque à 360°... Et pour la documentation, je privilégie les livres. Il y en a de très intéressants sur les oiseaux de Normandie.

Avez-vous déjà rencontré des difficultés dans vos pérégrinations ?

Avec les animaux, jamais. Avec des humains, parfois. Des gens qui laissent errer leurs chiens dans des espaces protégés où nichent des oiseaux. Ou qui déposent des déchets. Quand je fais une remarque, il y a quelquefois des tensions.

Pour découvrir les photos de Lionel :  [les_photos_de_nell_by](https://www.instagram.com/les_photos_de_nell_by)
ou <https://www.les-photos-de-nell.com>

Échos du Conseil

Budget primitif 2026 :

Ce budget a été voté lors du conseil municipal du 29 avril 2026. Il est rappelé que le budget d'une commune se compose de deux sections.

En ce qui concerne la section de fonctionnement, les chiffres sont les suivants :

Dépenses : 1 070 504€

Recettes : 1 154 162€

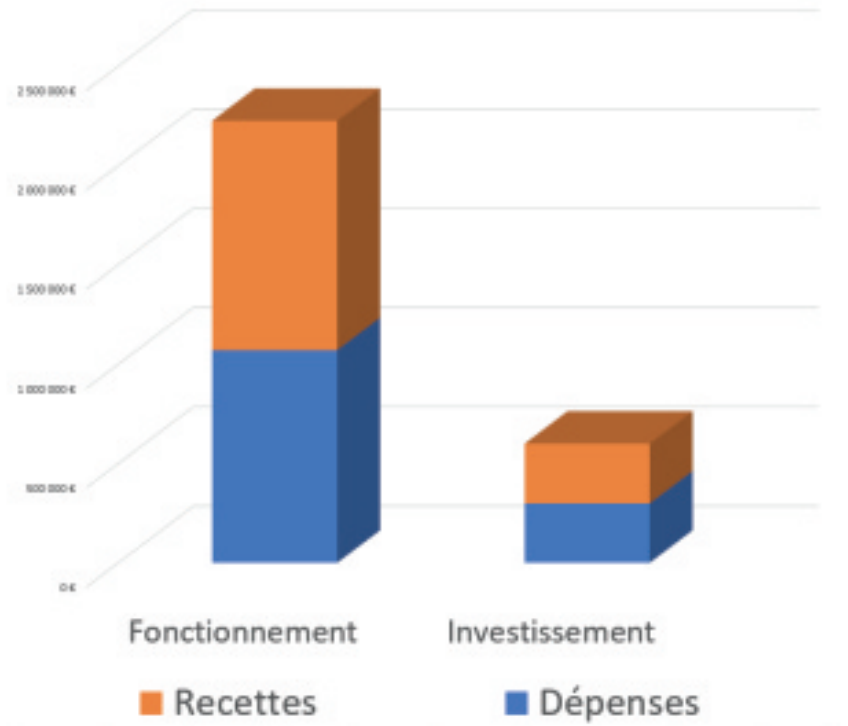
soit un excédent de 83 658€

Pour la section d'investissement :

Dépenses : 298 500€

Recettes : 300 509,06€

soit un excédent de 2 009,06€



Élection des délégués pour les sénatoriales :

Comme dans toutes les communes de France, suite à un décret du ministre de l'Intérieur, le conseil municipal s'est réuni le 5 juin pour élire les délégués de la commune qui participeront, le 27 septembre prochain, à l'élection des sénateurs (ils sont trois dans le Calvados).

Ont été élus (liste unique paritaire) :

- Délégués : Marc Bréant, Cécile Machurey, Gérard Marcia, Sophie Lemarchand, Clément Maurin.
- Suppléants : Marion Chiche-Lamy, Pierre Guinot-Deléry.



Borne de recharge véhicules électriques :

Lors de sa réunion du 29 avril, le conseil municipal a voté l'installation d'une troisième borne électrique qui sera située rue de la Libération, sur le parking de l'église.

Cet équipement, entièrement géré par le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados ne nécessite aucune participation financière de la commune.



Mystères de Ver

Pourquoi une ancre sur la Place Amiral Byrd ?

En août 1985, comme l'a relaté la presse locale de l'époque, Julien COSTY, marin-pêcheur, lors d'une sortie en mer avec Jean-Paul MARTIN, patron-pêcheur, découvrit cette ancre accrochée à ses filets à 3km au large.

Il attendit la grande marée de septembre pour la ramener à terre à grands renforts de flotteurs puis de tracteurs.

Elle provient sans doute d'un bâtiment militaire de 15 à 20 000 tonnes, coulé lors des combats du Débarquement.

M. COSTY en fait alors don à la commune de Ver-sur-Mer. Placée au carrefour de la route d'Asnelles et de la Voie du Débarquement, elle est inaugurée par la Municipalité en 1986.

En 1993, lors de l'édification du monument pour la commémoration du cinquantième anniversaire du 6 juin 1944, cette ancre est posée dans un coin de la place Winston Churchill, près de la salle de la Plage où plus personne ne la remarque.

En 1996, la municipalité estimant intéressant de mettre en valeur cette belle pièce de 2 tonnes, décide avec l'accord de M. COSTY, de la placer devant la Mairie, entourée d'un nouveau parterre de fleurs.

Une plaque commémorant cet événement est alors inaugurée le 17 mai 1997 par la Municipalité.

*Extrait d'un bulletin municipal de 1997,
texte de Jean Hugues HARANT*



Travaux



Comme vous l'avez forcément observé, ces derniers mois ont été marqués par d'importants travaux liés à l'enfouissement des réseaux électriques dans deux secteurs de la commune.

Ces opérations sont indispensables pour éviter les conséquences matérielles très pénalisantes du passage d'une tempête. Cette précaution est d'autant plus nécessaire dans le contexte de changement climatique que nous connaissons avec le risque accru de survenue de vents violents.

À ces préoccupations, s'ajoute un évident intérêt esthétique : éliminer les lignes électriques du champ visuel, c'est aussi remettre en valeur notre patrimoine bâti.

En dépit des contraintes et désagréments engendrés par les chantiers, il importe donc de garder en mémoire les gains attendus sur le long terme.

Aujourd'hui, plus de la moitié du réseau électrique est enterré en France et, bien évidemment, la tendance se poursuit.

Nous concernant, ce début d'année a été marqué par :

Bas de Ver – travaux d'enfouissement de la ligne Haute Tension :

La première phase de travaux avec l'enfouissement de la ligne haute tension est achevée.

Pour autant, il reste encore 2 périodes d'intervention :

- Mise en service de la ligne à l'automne prochain, sur une durée d'environ 2 semaines (coupures attendues lors de la mise en service)
- Dépose de la ligne actuelle ensuite.

Rue de la Libération et voies adjacentes – éclairage public SDEC et basse tension :

Les travaux d'enfouissement et la mise en place du revêtement au droit des tranchées sont terminés rue de la Libération.

Même si cet axe majeur de la traversée de Ver-sur-Mer est désormais circulaire, les travaux d'enfouissement et d'enrobé continueront dans les rues Asselin, Piquetterie, Piliers, Stins pendant l'été.

Cette phase d'enfouissement et de revêtement très pénalisante dans nos déplacements sera suivie par la dépose du réseau téléphonique dans le courant de l'automne, puis par la dépose complète des lignes électriques et des mâts.



À venir :

Les prochains travaux de cette nature auront lieu à l'automne prochain Voie du Débarquement.

Des informations seront alors communiquées par les moyens habituels.



Préservons notre patrimoine naturel



À Ver-sur-Mer, nous avons la chance de pouvoir bénéficier du bord de mer et des marais arrière littoraux toute l'année. Des projets et actions sont mis en place afin d'informer les habitants et protéger ce patrimoine naturel.

Participation au grand Comptage des mammifères marins :

Cet évènement s'inscrit dans la stratégie régionale pour la biodiversité "Normandie 2030".

Le but est de recueillir un maximum d'observations afin d'améliorer les connaissances et sensibiliser le public aux espèces présentes sur le littoral normand.

Une conférence a eu lieu le 29 mai pour nous apprendre à reconnaître les différents mammifères marins.



Signature charte Îlot de tranquillité :

Ver-sur-Mer réitère son engagement pour favoriser la sérénité des phoques venus se reposer sur la plage.

Cela prend la forme d'une signature d'une charte d'engagements entre la commune et le Groupe Mammalogique Normand. La commune s'engage à mettre en place des actions de sensibilisation à la présence normale des phoques sur les plages et au respect des distances de sécurité.

En cas de présence d'un phoque sur la plage, vous pouvez participer à la surveillance et à des actions de sensibilisation : contacter la commune pour devenir « bénévole îlot de tranquillité ».



Quelques rappels :

Garder ses distances - Tenir son chien en laisse - Ne pas diffuser l'information sur les réseaux sociaux.



Aménagement de l'entrée du Paisty-vert :

Le marais de Ver / Meuvaine est classé. Afin d'avoir une entrée « naturelle » une barrière en bois a été installée, le portique enlevé et les panneaux d'informations abimés et obsolètes ont été remplacés.

Rappel : Seuls les véhicules autorisés peuvent rentrer dans le marais.



Entretien des pieds de mur :

Végétation spontanée, désherbage, ou plantation de graines, chacun est libre de son choix. Il faut simplement veiller à ne pas envahir le trottoir et laisser de la place aux piétons pour circuler, c'est une question de sécurité !

Des sachets de graines sont à votre disposition en Mairie.



LES RUES

A
 América (rue de l')C3
 Ailleret (avenue du général).....E1
 Amiral Byrd (place de l').....C3
 Asnelles (route d')A2>D1
 Asselin (rue)B4

B
 Bach (allée J.S.)B2
 Barre (rue de la)B3
 Berlioz (allée H.)C2
 Bleuets (allée des)C3
 Bout Grin (chemin du)B4
 Braque (rue Georges)D2

C
 Calvaire (rue du)C4
 Chagall (rue Marc)E2
 Chopin (allée)C2
 Churchill (place Winston)>E1
 50^{ème} Div. Infanterie (voie)C1
 Clé des Champs (rue de la)D3
 Coquelicots (allée des)D3
 Cormorans (allée des)C2
 Corps de Garde (impasse)D1
 Corps de Garde (rue)D1
 Coteaux (promenade des)C2
 Courlis (allée des)D2
 Courts-Carreaux (allée des)D2

D
 Débarquement (voie du)C1
 Debussy (rue Claude)C2
 Dumangin (av. Théophile).....E1>E2

F
 Fosse à Garenne (allée de la)C2
 Franck (allée César)C2

G
 Goëlands (allée des)C2

H
 Harper (avenue du colonel JR) ..E1
 Hauts de Ver (rue des)C4
 Haut de Ver (impasse du)C4
 Hélène (avenue Suzanne)E1
 8^{ème} Armée (rue de la)C3

J
 Jaquot (rue Henri)D2>E2
 Jonquilles (allée des)D2>D3

L
 Libération (rue de la)A5>C3
 Lièvre (venelle au)C4

M
 Marefontaine (allée)B5
 Marefontaine (rue)B4
 Matisse (rue Henri)D2
 Matussière (avenue)E1
 Meuvaines (route de)A4>B4
 Montrouge (avenue Louis)D1
 Montrouge (avenue Marguerite)D1
 Moulin (impasse)C2
 Moulin (rue du)D2
 Mozart (rue)B2

N
 Narcisses (impasse des)D3

P

Pâquerettes (allée des)D2
 Pavillon (rue du)D2>E2
 Pelin (avenue Gabriel)E1
 Piquetterie (rue de la)B4
 Piliers (rue des)B4
 Plage (boulevard de la)E1>F1
 Pluviers (allée des)C2
 Poètes (allée des)C2
 Plaine (impasse de la)F2
 Pommiers (allée des)D3
 Pont Chaussée (rue du) A2>A3>B3
 Poret (avenue Paul)C2>C3
 Primeveres (allée des)D3
 Provence (avenue de la)F1>F2

R

Ravel (allée Maurice)B2
 Riethe (rue Robert)E1
 Rivière (impasse de la)F2
 Rivière (résidence de la)F2
 Rivière (rue de la)E2>F2
 Robert (rue Nanette)B4
 Rochers (rue des)E1
 Roosevelt (avenue F.D.)C2
 Roquettes (rue des)B2
 Roquettes (impasse des)C2
 Ruisseau (impasse du)E1

S

Sarcelles (allée des)D1>D2
 6 juin (avenue du)D2
 6 juin (impasse)D1
 Stermes (allée des)D2
 Stins (rue des)D3>E3>E2>F2
 Stins (allée des)C3
 Sainte-Croix (rue de)C4
 Saint-Gerbold (avenue)E1
 Saint-Gerbold (impasse)E1
 Sports (impasse des)D1

V

Vieille Parée (allée de la)D2
 Violettes (allée des)D3
 Voie (chemin du)C3>D3>E2

LES CHEMINS

N°2 dit des RoquettesA2
 N°5 dit de la Sente d'Asnelles...A4
 N°8 dit chemin aux BœufsA5
 N°9 dit de Sainte-CroixB5
 N°11 dit de ColombiersC5
 N°20 dit de la RocqueE2

Chemin :
 des Champs FeuguerolesD4
 du Chemin FortE4>F3
 du Clos GentilD4>E4
 du Coin de CréponA5
 de la CoutureA3
 des ÉcoliersC2
 du HouetA4>A5
 du MaraisA1
 des Terres noires du Bisson .E5>F4
 de la RosièreE2
 des StinsE3

☘ DéfibrillateursC2, E1 et B3

— Le Chemin de Mémoire - 3 kms
 Marche à pied : 40 minutes temps estimé
 Vélo : 15 minutes temps estimé

● zone de commerces



OPIÉ Conciergeries
Conciergerie TOURISTIQUE de proximité
Isabelle & Dominique GOLEJEANSKI
opieconciergeries@gmail.com
+336.62.82.44.40
SAS OPIÉ Conciergeries à Ver sur Mer - R.C.S. CASN 077494 593 40039



Changement de propriétaire
Taxi de VER/MER devient :
TAXI de la MER
06.31.56.87.03
taxi.delamer14@gmail.com
TRANSPORTS : toutes distances, conventionnés,
de colis, de médicaments / sang / prélèvements **7J/7**



Depuis
2005
FRANCK DEVAUX
COUVERTURE
Neuf & Rénovation
Entretien, Démoussage, Ramonage
02 31 10 04 80 - 06 20 50 45 21
14114 VER sur MER



Terrassement Du Bessin
CHAUVIN Yohann
Gérant
7 allée des poètes
14114 VER-SUR-MER
06.22.34.84.87
ycterrassement@gmail.com
Terrassement du Bessin
Siret : 101 028 843 00015



Ent. **LEQUESNE**
CHARPENTE-COUVERTURE
ZINGUERIE
Démoussage et Ramonage
DEPUIS 5 GÉNÉRATIONS
SPÉCIALISÉ EN RÉNOVATION
14114 Ver sur Mer
06.47.83.26.53 / 02.31.22.98.56



OBJECTIF DESIGN
Plaquiste
Placo décoratif
Isolation
Cloison acoustique
Jointement
Faux plafond suspendu
Parquet flottant
Chape sèche Placosol
06 46 87 82 96
dauidozanne14@gmail.com
1 rue Henri Joquot - 14114 VER SUR MER



Construire à Ver-sur-Mer

Toute nouvelle construction possède un impact, direct ou indirect, sur l'espace public. C'est la raison pour laquelle elle est soumise à des règles d'urbanisme. Ces règles ont pour objet de protéger et de conserver ce qui fait le patrimoine commun de notre territoire.

Il est donc important que chacun les respecte.

Avant de construire :

Avant d'engager un projet de construction, d'extension, ou d'aménagement il faut vérifier les règles spécifiques localisées dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Ce plan est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune (<https://www.versurmer.fr/infos-pratiques/urbanisme-etat-civil/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui-13041>).

Dans ce document sont précisées les zones constructibles, les distances à respecter en limite de parcelle, les hauteurs autorisées et les contraintes spécifiques liées à l'environnement (zones inondables, zones agricoles, espaces naturels ...)

Déclarer son projet de travaux :

Avant tout travaux il est obligatoire d'en faire la déclaration auprès de la mairie. Suivant l'importance des travaux à réaliser, il existe deux sortes de documents :

- **La déclaration préalable (DP)** imposée pour de petits travaux : modification ou réfection d'une toiture, modification/ravalement d'une façade, création de clôture, ou création d'une surface inférieure à 20 m² (abri de jardin, carport, etc..). Le délai d'instruction d'une DP est de 1 mois à partir de la date du dépôt de la DP en mairie .

- **La demande de permis de construire (PC)** pour la création d'un nouveau bâtiment est exigée à partir d'une surface de 20 m². Cette règle concerne aussi bien une construction neuve qu'une grande extension. Les services d'un architecte sont exigés à partir d'une surface habitable supérieure à 150 m².

Pour une maison individuelle le délai d'instruction est de 2 mois à partir de la date de dépôt du dossier complet en mairie. Pour les autres projets le délai est de 3 mois.

Aux abords des monuments historiques, ces délais sont prolongés (de 1 mois pour les DP, de 2 mois pour les PC) pour permettre l'instruction du dossier par l'Architecte des Bâtiments de France.

Penser à l'assainissement :

L'assainissement a pour objet la collecte, l'évacuation et le traitement des eaux usées domestiques. Il peut être collectif (raccordement au réseau public, le tout-à-l'égout) ou non collectif (installation individuelle de type fosse toutes eaux). Une vérification doit être effectuée avant toute construction. Renseignements disponibles en mairie.

Respecter le style et l'environnement local :

Dans une commune ancienne comme la nôtre, les façades, les couleurs, et les matériaux doivent autant que possible s'adapter à l'ambiance locale. Le PLUI précise ces normes.

Pour toute question ou pour déposer un dossier, contactez les services de la mairie. Nous vous accompagnerons dans vos démarches et vous aiderons à concrétiser votre projet dans le respect des règles communes.



Rappel : Exécuter des travaux sans autorisation peut entraîner des sanctions.

Mémoire

Musées America et Gold Beach :

Cet été aux Musées America & Gold Beach :

Nous proposons un atelier d'initiation au code Morse aux enfants (dès 7 ans), ados et adultes sur réservation les mercredis, vendredis et dimanches à 15h00.

Découvrez ce mode de communication et venez pratiquer la télégraphie "Morse" sur des stations où les lettres et chiffres que vous aurez « codés » s'afficheront.

Badges et diplômes de «radio opérateur junior» pour tous les participants.

Activité de groupe, 10 à 20 participants, durée de 1h00.
Tarif : 2,50 €.

Nous proposons aussi des visites guidées tout l'été.

Contact : 02 31 22 58 58 ou
www.america1927gold1944musees.fr



Mémorial britannique de Ver-sur-Mer :

L'été au Mémorial Britannique de Normandie :

Vous avez sans doute tous remarqué le retour des Géants cet été. Nous espérons que cette installation vous plaira autant qu'aux nombreux visiteurs internationaux qui la découvrent.

Nous proposons cet été toute une série d'événements et d'ateliers : bricolages pour enfants, tricot et aquarelle, entre autres. Consulter notre page Facebook pour connaître les dernières actualités.

Venez nous rejoindre au Centre Winston Churchill pour prendre un café et un gâteau (et n'oubliez pas votre carte de fidélité !).

Nous sommes ouverts tous les jours jusqu'au 04/10.



Les associations

Club Informatique de Ver-sur-Mer

Vous voulez vous perfectionner ou vous initier sur des thèmes tels que : bureautique, multimédia, internet, organisation de vos données, sécurité, linux, etc. Nos cinq animateurs vous attendent les jeudis de septembre à juin, salle Buehler (hors vacances scolaires), en deux groupes (matin et après-midi). Le tout dans la bonne humeur et en toute convivialité. Inscription au Forum des Associations.

Vous avez des connaissances, vous voulez les partager, rejoignez-nous.

Animateurs : Gérard, Gilles, Jean-Bernard, Marie-Christine et Maurice



Contact : Gérard MARCIA :

☎ 06 18 37 71 41 (répondeur)
✉ contact.clubvsm@gmail.com
www.clubvsm.fr



Protection Nature et Patrimoine de Ver-sur-Mer



pnpv-ver@orange.fr / 02 31 51 81 09
<http://pnpv.verinfo.fr/>

Merci beaucoup à toutes les personnes qui ramassent régulièrement des déchets sur la plage, qui – grâce à elles ! – devient de plus en plus propre.

PNPV ne fait plus d'action de ramassage au printemps, car, avec la montée des températures, il est de plus en plus difficile de savoir à quel moment les oiseaux commencent à nidifier dans les cailloux et dans les dunes.

Dans leur intérêt, nous vous prions de tenir les chiens en laisse et d'éviter de fréquenter le haut de la plage et la dune (hors chemin).

Prochaine action après les grandes marées d'automne, information par affichage.

Association des Parents Et Amis

L'APEA, l'Association des parents d'élèves, a vécu une année bien remplie grâce à une série d'événements, dont la deuxième édition de notre vide-grenier.

Cela nous a permis de faire un don de 6000€ à l'école pour soutenir les projets des différentes classes.

Pour continuer à lui apporter notre soutien, nous avons toujours besoin de bénévoles pour que nos événements se déroulent au mieux.

Parents d'élèves ou non, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Bel été !

Contact :
apeversurmer@gmail.com



17

Événements déjà prévus pour 2026-2027 :

- 31 octobre : Halloween
- 12 décembre : Fête de Noël
- Janvier : Après-midi jeux vidéo
- 7 février : Loto



Les associations

Ver l'Avenir :

L'Association Ver l'Avenir a fêté ses 6 ans depuis la Covid et plus important encore, nos 3 doyennes adhérentes : Mme Marcelle BRION (photo 1) doyenne de Courseulles aura 100 ans cette année, Mme Gisèle BOHERE (photo 2), doyenne de Ver-sur-Mer, aura 99 ans cette année, Mme Jacqueline MARIE, (photo 3) doyenne d'Asnelles aura 97 ans cette année.

Nous souhaitons à ces Femmes Extraordinaires de venir nous conter longtemps encore leurs souvenirs lors de nos événements.



Agenda :

Les après-midi jeux : 2,16,30/09 - 14,28/10 - 18/11
en Salle de la plage à 14h.

Brocante : le 23/08, rue de la Clé des Champs

Loto : le 13/09 - Salle de la plage

Le marché de Noël : le 29/11 - Salle Saint-Exupéry

Cotisation : 15,00 € /an

Contact :

Denise DESCAMPS 06.08.45.54.17

Didier DAMEME 06.42.72.59.03

Chorale Si l'on chantait, de Ver-sur-Mer :

Le chant choral rassemble, apaise et donne de l'énergie, il crée du lien et fait du bien !

Créée en 2021, la chorale a besoin de se renforcer pour continuer à exister. Le répertoire a évolué vers davantage de « variétés » pour plus de plaisir : Renaud, Orelsan, Nino Ferrer, Gérard Lenorman...

Nous chantons à l'occasion du repas des anciens, de la fête du Printemps, des commémorations du 6 juin, de la fête de la Musique ; répétitions Salle St Exupéry, le mardi de 18h30 à 20h00.

Nous espérons accueillir en septembre de nouveaux choristes, de tous âges (nous comptons parmi nous trois jeunes de l'école primaire de Ver), qu'ils sachent lire ou non une partition...



Contact :

silonchantait@outlook.com

06 73 33 69 75 (Catherine)

Association pour les Amis de Ver, l'APAV :



L'APAV, Association Pour les Amis de Ver, rassemble estivants et résidents de Ver-sur-Mer.

Pour l'été 2026 elle vous propose :

11/07 à 20h30 : Concert Orgue et trompette en l'église St-Martin de Ver

25/07 et 10/08 à 15 h : Concours de châteaux de sable, salle de la Plage

4/08 à 20h30 : Promenade avec Mary, Comédie musicale, Salle St-Exupéry

5 et 6/08 : Promenade touristique familiale annuelle

8/08 à 15h30 : Tournoi de pétanque familial, place Winston Churchill

12/08 à 19 h : Dîner des adhérents, en blanc, boulevard de la Plage



Pour toutes précisions,
nous contacter sur
apaver.asso@gmail.com

ou en utilisant
le QR Code :



Les associations

NGS. Ver-sur-Mer, football Club :

La saison 2025-2026 touche à sa fin. Notre équipe fanion va finir son championnat en milieu de classement et nos vétérans également.

Cette fin de saison va voir la dissolution du FCCN, notre école de football.

Nous ne serons pas en mesure la saison prochaine d'assurer les catégories 6 - 16 ans par manque d'effectifs.

Le club recrute toujours, les entraînements ont lieu le jeudi soir à Crépon, alors n'hésitez pas !



Contact : David BEREL : 06 83 97 50 20



Ver les Planches, théâtre :

Nous avons pris un énorme plaisir à vous présenter notre nouvelle pièce « Jumeaux...et demi » en avril dernier. Votre présence, votre enthousiasme et vos retours nous comblent à chaque rencontre.

Notre coopération avec les associations véroises America Gold-Beach et Irkouma nous permet d'avoir toujours plus de projets et vont nous donner l'occasion de se revoir bientôt.

De nouvelles dates pour les visites théâtralisées aux musées vont être communiquées et au cours du dernier trimestre nous vous ferons frissonner dans l'atelier hanté. A très vite !

verlesplanches@yahoo.com
verlesplanches.jimdo.com

Irkouma :

A venir :

- 6 au 12 Juillet: « Entre 2 mondes », exposition interactive et ludique salle de la plage
- 9 Août : Kamishibaï et concert Nougaro chez Anne
- Septembre : Journée du patrimoine : au fil de l'eau, la Provence de Ver
- Novembre: « l'atelier hanté », installation interactive avec Ver les planches
- Ouverture de Noël au Bout Grin ! Tous les WE de décembre: peinture, dessin, carterie originale, cabinet curieux, déco, travaux d'aiguille et autres artisteries...



Association IRKOUMA
3, rue du Bout Grin.
irkoumasso@gmail.com.

Les associations

Siel Bleu, Gym douce :

L'Association Siel Bleu promeut l'activité physique comme une offre thérapeutique, porteuse de santé, de qualité de vie et de lien social.

Nous nous donnons rendez-vous chaque mercredi avec une séance de 10h à 11h et une séance de 11h à 12h. Nous proposons une gym prévention santé dans la salle Saint-Exupéry, 2 place de l'amiral Byrd à Ver sur mer.

C'est une activité physique adaptée et ludique délivrée en cours collectif par un professionnel de l'association Siel Bleu diplômé en activités physiques adaptées et santé.



La santé
par l'activité physique adaptée !
www.sielbleu.org

Contact:

Thomas RENAULT par mail :
thomas.renault@sielbleu.org
ou au 07 62 77 13 34



Cours d'été :

- 30/06
- 21/07
- 28/07
- 04/08
- 11/08
- 18/08
- 25/08

Nous organisons cet été des cours de YOGA ainsi que de PILATES, une pratique de gym douce. L'ensemble sera animé par Alexandra.

À partir du 30 juin, tous les mardis, à la salle de la Plage : Pilates de 10h à 11h, Yoga de 11h15 à 12h15.

Ces cours sont ouverts à tous, avec une participation de 10 € pour les non-adhérents et les estivants.

En septembre, les cours de yoga et de pilates, pour différents niveaux, reprendront à la Salle St Exupéry, comme cette année.

<https://yoga.paheko.cloud/>

Frédéric York : 0607436261 / Alexandra : 0631951468
verlebenetre@gmx.fr

Ver le Bien-être, Yoga

Cercle Nautique de Ver-sur-Mer :

Le Cercle Nautique sera ouvert du 6 juillet au 28 août 2026.

Vous pourrez participer à des stages du lundi au vendredi d'optimist, de catamaran ou de planche à voile; louer en autonomie bateaux, kayaks et paddles pour passer de bons moments sur l'eau avec nous.

- Régate du 14 juillet : mardi 14/07
- Une régata d'entraînement : les dimanches 19 et 26/07 et 2/08
- Le Raid tous support Ver-sur-Mer - Arromanches : le samedi 8/08
- Le barbecue annuel du CNV : soirée du samedi 15/08
- Le Trophée Jean Laban : le dimanche 16/08
- La grande régata : le dimanche 23/08

Inscriptions en ligne sur <https://www.cercle-nautique-ver.fr/>
ou au Blockhaus directement.



Contact :

cerclenautiquever@gmail.com

Les associations

Association La Veroise :

Bonne nouvelle : La Veroise revient et la deuxième édition s'annonce encore plus folle !

Les préparatifs commencent pour vous concocter une édition encore meilleure, avec un nouveau parcours, de nouvelles animations et une ambiance conviviale qui reste au rendez-vous, dans une super ambiance comme on les aime.



La date officielle vous sera annoncée prochainement. Gardez un œil sur nos réseaux, ça ne va pas tarder ! En attendant, faites tourner l'info autour de vous ! On a hâte de vous retrouver !



Tennis Club de Ver-sur-Mer :

Club ouvert toute l'année avec son école de tennis (enfants et adultes)

- Stages tous niveaux du 6/07 au 28/08,
- Une monitrice brevet d'état expérimentée,
- Tournoi Seniors du 3 au 12/07,
- Tournoi Orange le 18/07,
- Tournoi Vert le 19-20/07,
- Tournoi Jeunes du 21 au 31/07,

7 terrains extérieurs - 1 salle couverte, 1 mini-golf et 1 billard,

Pour les tarifs : stages, cours particuliers, accès aux terrains, N'hésitez pas à nous contacter.

1 impasse des sport – 07 64 25 14 82
tc.versurmer@orange.fr

Cavaliers Côte de Nacre

Les championnes véroises de notre centre équestre :

- Eva Bouillon, championne du Calvados et des Territoires Dressage Pony 3
- Maelly Heredia, championne du Calvados Dressage Pony 3
- Lou Garnavaud, 4e, en P2
- Noemie Barbier, 5e, en P2

Toutes les cavalières sont sélectionnées pour participer au championnat de France à Lamotte Beuvron.

Notre club vous propose des balades, des cours et des leçons d'équitation du débutant au confirmé.



Contact : 06 68 37 05 62

Agenda des Animations



A vos agendas :

- 4/07 : Visite théâtralisée du musée - 19h - Ver les planches
- 6 au 12/07 : Expo "Entre deux mondes" Salle de la plage - Irkouma
- 3 au 12/07 : Tournoi Seniors Tennis
- 11/07 : Concert Orgue et Trompettes à l'église - APAV
- 18-19 /07 : Expo Villa des Arts - Salle de la plage - Mairie
- 18/07 : Tournoi Orange - Tennis club
- 19/07 : Régate d'entraînement - Cercle Nautique
- 19-20/07 : Tournoi Vert - Tennis club
- 25/07 : Concours châteaux de sable 15h - Salle de la plage - APAV
- 22/07 : Visite théâtralisée du musée - 20h - Ver les planches
- 21 au 31/07 : Tournoi Jeunes - Tennis club
- 25/07 : Concours de châteaux de sable - Salle de la plage- 15h
- 26/07 : Régate d'entraînement - Cercle Nautique
- 31/07 : Visite théâtralisée du musée - 20h - Ver les planches



A vos agendas :

- 1/08 : Visite théâtralisée du musée - 19h- Ver les planches
- 4/08 : "Promenade avec Mary " Comédie musicale - 20h30 - Saint-Exupéry - APAV
- 5-6/08 : Rallye - APAV
- 8/08 : Tournoi de pétanque - 15h30 - Place Churchill - APAV
- 9/08 : Visite théâtralisée du musée - 19h- Ver les planches
- 9/08 : Kamishibai et concert Nougaro chez Anne - Irkouma
- 10/08 : Concours de châteaux de sable - Salle de la plage- 15h - APAV
- 10/08 : Visite théâtralisée du musée - 19h- Ver les planches
- 16/08 : Fête de Ver et de la Mer - Place Churchill - Mairie
- 23/08 : Brocante Ver l'avenir - rue de la Clé des champs
- 15/08 : Le barbecue annuel du Cercle Nautique
- 16/08 : Le Trophée Jean Laban - Cercle Nautique
- 23/08 : La grande régata - Cercle Nautique
- 29/08 : Forum des Associations - Salle Saint-Exupéry

Agenda des Animations



A faire en Septembre

A vos agendas :

- 2/09 : Après-midi Jeux de société - 14h Salle de la plage - Ver l'avenir
- 14/09 : Loto - Ver l'Avenir - Salle de la plage
- 16/09 : Après-midi Jeux de société - 14h Salle de la plage - Ver l'avenir
- 18/09 : Ciné-club le 18 septembre à 20h, salle Buehler, « La Belle Équipe » de Julien Duvivier
- 18/09 : Gym Mémoire à 14h - Salle Saint-Exupéry
- 19-20/09 : Journées du patrimoine
- 25/09 : Visite théâtralisée du musée - 20h - Ver les planches
- 25/09 : Gym Mémoire à 14h - Salle Saint-Exupéry
- 30/09 : Après-midi Jeux de société - 14h Salle de la plage - Ver l'avenir



A faire en Octobre Novembre Décembre

A vos agendas :

Octobre :

- Tous les vendredis d'Octobre : Gym Mémoire à 14h - Salle St-Exupéry
- 31/10 : Halloween avec l'APEA

Novembre :

- Tous les vendredis de Novembre : Gym Mémoire à 14h - Salle Saint-Exupéry
- 14/11 : Mine d'Arts en Salle Saint-Exupéry
- 29/11 : Marché de Noël - Salle de la plage - Ver l'avenir
- « l'atelier hanté » d'Irkouma, installation interactive avec Ver les planches

Décembre :

- 4/12 : Gym Mémoire à 14h - Salle Saint-Exupéry
- 12/12 : Fête de l'école - APEA
- Tous les WE de décembre : peinture, dessin, carterie originale, cabinet curieux, déco, travaux d'aiguille et autres artisteries à l'atelier d'Irkouma

Infos utiles

A contacter en cas d'urgence :

La mairie 02 31 22 20 33
ou 06 23 16 64 48 (messagerie)

Administration :

Permanence élus le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h- Fermeture le jeudi

Et le mercredi de 16h à 18h30

Tél 02 31 22 20 33

Email : commune@versurmer.fr

Service Urbanisme/Etat Civil : 02 31 21 09 10

Email : secretariat@versurmer.fr

Service Accueil / Animation / Location salle : 02 31 22 20 33

Email : animation@versurmer.fr

Site : www.versurmer.fr

Panneau Pocket

Bureau d'information touristique de la communauté de communes :

Tel 02 31 22 58 58

Site : goldbeach-tourisme.fr

Email : contact@goldbeach-tourisme.fr

Bibliothèque intercommunale :

Email : bibliotheque.versurmer@orange.fr

Tel 02 31 22 58 58

Collecte des déchets :

Déchets ménagers : lundis semaines paires

Déchets recyclables : lundis semaines impaires

SEROC Composteur collectif : 02 31 51 69 60

Parking Eglise et Parking Clé des champs

Numéros utiles :

Notaire : Maître Benoît Wacogne, 9bis avenue Général Ailleret

Tel 02 31 22 20 15

École : 02 31 21 33 90

Urgences dépannages particuliers :

Eau Saur : 02 14 37 40 09

France Télécom dérangements : 1013

Antargaz Réseau gaz : 08 11 00 07 07 / www.antargaz.fr

Électricité N°AZUR : 09 72 67 50 14

Panne lumineuse : relever le numéro de poteau, une photo et le transmettre à la mairie

Fibre : Altitude infra : 02 58 09 09 09

Service à la personne :

Liste disponible en Mairie

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :

Permanence du CCAS : Mairie de Ver sur Mer **sur rendez-vous**

Tel : 02 31 21 09 10

Email : ccas@versurmer.fr

Maison des solidarités : 1 rue de Verdun à Bayeux

Tel : 02 14 47 53 00

Santé :

Cabinets médicaux Infirmières à la Maison Médicale :

- Cabinet de Mme Tirel et Mme Ricard : 02 31 21 10 04

- Cabinet de Mme Philippine et Mme Arcade : 02 31 92 25 45

- Cabinet d'Ostéopathe de M. Denis Sandrin : 07 82 27 82 85

- www.indexsante.fr : site gratuit de référencement des établissements de santé en France

Maison Médicale, 1 promenade des Coteaux, Ver-sur-Mer

Pharmacie : 27 avenue Général Ailleret Tel 02 31 22 21 47

Possibilité de visios-médicales

Pharmacie de garde : 32 37

Au cas où les cabinets médicaux sont fermés :

116-117 permet dans toute la Normandie d'être mis en relation avec un médecin généraliste : de 20h à 8h en semaine

Les samedis, dimanches et jours fériés : toute la journée.

Dans tous les cas où votre médecin traitant ou les médecins de garde ne peuvent être joints, une «veille sanitaire" est accessible par le 15.

CHU Caen : 02 31 06 31 06

CHG Bayeux : 02 31 51 51 51

CPAM : 3646

Horaires déchèterie de Creully :

Lundi : 13h45 - 17h30

Mardi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

Mercredi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

Samedi : 9h - 12h / 13h45 - 17h30

ZI d'activité Sud – rue de la Cavée – CREULLY-SUR-SEULLES

Numéros d'urgences

SAMU 15

Pompiers Fixe 18 – Portable 112

Gendarmerie 17

Gendarmerie Courseulles 02 31 29 55 20

Centre Anti Poison 02 99 59 22 22

Centre Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) en mer : 196